

Une École des droits de la personne

Afin de permettre à des étudiantes et étudiants de la France et du Manitoba d'en apprendre plus sur les droits de la personne, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix (IDHP, sis à Caen, en France), le Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP, sis à Winnipeg) et l'Université de Saint-Boniface ont joint leurs efforts pour organiser une École des droits de la personne, du 23 au 31 mai 2016 à Winnipeg.



Photo: gratitude du MCDP

« Il s'agissait d'un tout premier projet en commun, fait remarquer Lise Pinkos, gestionnaire des programmes éducatifs du MCDP. Le succès qu'a connu notre École ouvre la voie à d'autres projets en français. »

Jonas Bochet, directeur de l'IDHP, ajoute : « L'éducation non formelle et la promotion des droits de la personne font partie de notre mission. Coorganiser une semaine spéciale avec des institutions canadiennes dont les contributions sont également reconnues dans ces domaines est un grand honneur pour nous. »

Au total, 24 jeunes de 18 à 25 ans, en provenance de la France ou issus de la communauté d'expression française du Manitoba, ont pu approfondir, durant cette semaine d'études postsecondaires intensives, leurs connaissances sur les droits de la personne.

Les droits culturels

Afin de souligner le 50^e anniversaire du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, le thème des « droits culturels » a été retenu.

Peu connus, les droits culturels sont pourtant une partie essentielle des droits universels de la personne. Ils concernent les identités individuelle et collective, les droits des minorités, l'accès à l'éducation, les droits linguistiques ou encore le patrimoine. D'après les Nations unies, « les droits culturels protègent [...] les droits de groupes de personnes de développer et d'exprimer leur humanité, leur vision du monde et la signification qu'ils donnent à leur existence et à leur épanouissement par l'intermédiaire, entre autres, de valeurs, de croyances, de convictions, de langues, de connaissances, de l'expression artistique, des institutions et des modes de vie. » L'École des droits de la personne proposait d'étudier et de questionner ces droits ainsi que de réfléchir aux moyens d'agir pour en assurer le respect.

Au programme

Le programme académique de la semaine comprenait des sessions sur les droits de la personne en général, les droits culturels en particulier, la diversité, l'identité culturelle, la question du génocide culturel (incluant les séquelles des pensionnats indiens au Canada), la protection culturelle et la question des droits linguistiques au Canada. Le développement d'un geste commun était aussi prévu.

Les participants ont pu assister aux conférences de six chercheurs de calibre international, par exemple sur l'identité métisse (Denis Gagnon, Université de Saint-Boniface), les biens culturels et les minorités culturelles (Ghislain Patrick Lessene, Centre d'études juridiques africaines, basé à Genève), les identités autochtones (Widia Larivière, Femmes autochtones du Québec), les migrations, transferts et communautés francophones (Patrick Noël, Université de Saint-Boniface), les droits et la crise linguistiques manitobains (Jacqueline Blay, historienne et présidente de la Société franco-manitobaine), et la perspective européenne sur les droits linguistiques (Catherine-Amélie Chassin, secrétaire générale de l'IDHP et maître de conférence à l'Université de Caen-Normandie).

La semaine de l'École des droits de la personne fut aussi l'occasion de nouer de nouvelles amitiés tout en explorant les divers attraits touristiques du Manitoba. Des visites du MCDP, de Saint-Boniface, du site de la Fourche et du Musée de Saint-Boniface étaient incluses dans les activités.

